

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE
MINISTERE DE L'HABITAT, DE L'URBANISME ET DE LA VILLE, ET DE
L'AMENAGEMENT DU TERRITOIRE
DIRECTION DE L'URBANISME ET L'ARCHITECTURE ET DE LA CONSTRUCTION
LAGHOUAT-ROUTE DE DJELFA
NUMERO D'IDENTIFICATION FISCAL-NIF: 425024000003199

MISE EN DEMEURE N°02

Suite aux différentes visites effectuées au niveau du chantier des travaux de :
LOT 06: Réalisation des travaux de réseau de Voirie + Aménagement extérieure +
Eclairage Public au niveau 20/1000 LPL- commune AIN MADHI ; les travaux n'ont
pas encore commencé.

** l'entreprise **SARL ELHIDAB JAALAB ABD RAZAK** ; Sise lotissement route
d'Aflou classe 62 groupe 172 --Wilaya EL BAYADH. Titulaire de CONVENTION
N° 14/2026 d'un montant 6 680 446.50 DA et 59 jours de délais est mise en
demeure n° :02 de :

- 1- lancer les travaux conforme aux clauses contractuelles.
- 2- Accélérer le rythme des travaux pour récupérer le retard.
- 3- Approvisionner le chantier en moyens humains et matériels.

Un délai de 48 heurs lui est accorder a partir de la première parution dans les
quotidiens nationaux de la présente mise en demeure pour s'y conformer.

Faute de quoi la résiliation au tort exclusif de l'entreprise sera prononcée
conformément à la réglementation en vigueur.